



Prédiagnostic
écologique dans le
cadre des mesures
compensatoires des
aménagement
ferroviaires au sud de
Bordeaux

SNCF
17 mai 2022



Table des matières

1	Contexte	3
2	Evaluation écologique	5
1	Ensemble n°1	6
2	Ensemble n°2	16
3	Ensemble n°3	31
4	Ensemble n°4	39
5	Ensemble n°5	58
6	Ensemble n°6	72
7	Bilan de la surface disponible pour compensation	78

1

Contexte

Dans le cadre de la mise en place des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux, la SNCF doit mettre en place des mesures compensatoires environnementales.

À ce titre, les surfaces ou linéaires suivants sont recherchés pour la mise œuvre de ces mesures (basé sur l'étude d'impact réalisé par écosphère, 2019) :

- 5,1 ha de milieux forestiers (ilot de vieillissement) ;
- 11,6 ha d'habitats humides (mares et zones humides) ;
- 10 ha de milieux ouverts et semi-ouverts (plantation de haies, prairie) ;

Plusieurs sites ont été proposés à proximité du projet sur une superficie totale de 167,3896 ha divisée en 6 grandes entités parcellaires. Les habitats de ces parcelles sont dominés par les boisements et prairies humides.

La mission de BIOTOPE consiste donc à réaliser un pré-diagnostic écologique sur ces parcelles afin de vérifier leur adéquation avec les besoins en termes de compensation environnementale. Il est rappelé que la compensation doit permettre de faire évoluer un milieu dégradé vers un milieu favorable pour les espèces à compenser. Des travaux de restauration et/ou de gestion devront donc être prévus.

Cette expertise permettra ensuite à la SNCF d'envisager les modalités de sécurisation foncière de ces parcelles (acquisition ou conventionnement).

2

Evaluation écologique

1 Ensemble n°1

Présentation générale

Communes	Nombre de parcelles expertisées	Surface expertisée (ha)	Distance au tronçon
Saint-Médard-d'Eyrans (33448) Isle-Saint-Georges (33206)	11	31,895	1 km à 1,9 km

Liste des parcelles expertisées

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33448	334480000B0017	B	17	M Mme DUBOURG René	8,485
33448	334480000B0016	B	16	M Mme DUBOURG René	5,919
33448	334480000B0021	B	21	M Mme DUBOURG René	4,625
33448	334480000B0018	B	18	M Mme DUBOURG René	2,785
33448	334480000B0022	B	22	M Mme BARBOT	2,784
33206	332060000B0351	B	351	M Vincent MOUNIER	2,412
33448	334480000B0439	B	439	M Mme DUBOURG René	1,483
33448	334480000B0019	B	19	Mme Rose BARTOLI	1,274
33206	332060000B0343	B	343	M Mme CAMBLONG	1,008
33206	332060000B0380	B	380	M Mme CAMBLONG	0,736
33448	334480000B0438	B	438	M Mme DUBOURG René	0,384

Ensemble 1

Habitats naturels prédiagnostic écologique sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires
au Sud de Bordeaux Mise à
jour du diagnostic
environnemental

Aire d'étude rapprochée

Habitats naturels

Aulnaie marécageuse (G1.411)

Fossé x Roselière à Joncs
(J5.41 x C3.26)

Haie (FA)

Haie x Ourlet hygrophile
nitrophile
(FA x E5.43 | x 6430-7)

Pâturage mésophile (E2.1)

Prairie mésophile de fauche
(E2.21 | 6510)

Description :

Ce grand ensemble comprenant 11 parcelles est occupé par 7 habitats différents (globalement par surface, dans un ordre décroissant):

- Prairie mésophile de fauche (E2.21|6510) : Il s'agit de l'habitat occupant la plus grande surface sur l'ensemble. Lié à la vocation agricole du secteur, cet habitat herbacé d'intérêt communautaire peut présenter une valeur patrimoniale importante au regard de la diversité floristique qu'il abrite. On y observe une flore diversifiée, dominée par les graminées (Brome en grappe, Fétique élevée...) ainsi que par des dicotylédones basses (Centaurees, Trèfles, Plantains...) Sur cette zone, l'habitat semble être en bon état de conservation mais possède **des zones dégradées par endroits du fait de la forte activité anthropique**.
- Pâturage mésophile (E2.1|-) : **Ces prairies sont entretenues par le pâturage**, essentiellement bovin. On y observe une flore adaptée au piétinement tels que la Crételle, différentes oseilles du genre *Rumex* ou encore le Trèfle rampant. Elles occupent une surface importante de l'ensemble. **L'habitat semble être en bon état de conservation mais ne présente pas d'enjeu écologique particulier**.
- Ourlet hygrophile nitrophile (E5.43|6430-7) : Localisé principalement au sud et à l'est de l'ensemble, cet **habitat est situé principalement en mosaïque avec des haies**, en bord de cours d'eau ou de fossé. Habitat herbacée de forme linéaire, cet ourlet subnitrophile des sols humides est caractérisé par la Laiche à épis pendant, le Myosotis des bois, le Brachypode rameux... Sur la zone, l'habitat est en bon état de conservation.
- Haie (FA|) : Localisé principalement au sud et à l'est de l'ensemble, cet habitat linéaire est situé principalement en mosaïque avec des ourlet hygrophile nitrophile ou se présente sous une forme plus dégradée en simple alignement d'arbres. Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en bon état de conservation et **mais ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore**.
- Roselière à joncs (C3.26|) : Localisé principalement à l'est de l'ensemble, cet habitat linéaire s'observe en mosaïque avec des fossés auquel son expression est liée. **La diversité floristique y est très faible** ; Cet habitat humide est jugé en bon état de conservation sur la zone est **susceptible** d'abriter des espèces à enjeux des mégaphorbiaies comme l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*, NT Aquitaine).
- Fossé (J5.41|) : Localisé principalement à l'est de l'ensemble, cet habitat linéaire et aquatique s'observe en mosaïque avec des roselières à joncs. Sur l'aire d'étude, l'habitat semble en bon état de conservation **mais le canal central soit en cours de colonisation par la Jussie (*Ludwigia grandiflora*)**. L'habitat est susceptible d'abriter des espèces d'herbiers aquatiques patrimoniales comme la Sagittaire à feuilles en flèche (*Sagittaria sagitifolia*, VU Aquitaine et protégée Aquitaine) ou encore l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*, NT Aquitaine et protégée aquitaine).
- Aulnaie marécageuse (G1.411|) : Végétation forestière humide dominée par l'Aulne glutineux, cet habitat s'observe sur une surface extrêmement réduite au nord de l'aire d'étude, en bordure du ruisseau Rouille de Peycoulin. La strate herbacée est dominée par des espèces de roselières (Roseau commun, Morelle douce-amère, Grande lysimache...). Sur la zone, **l'état de conservation est jugé moyen au regard de l'envahissement par les ronces**. Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).

Description :

La surface des habitats suivants ne sera pas prise en compte pour de la compensation au vue de leur intérêt écologique fort, de leur bonne conservation et de la forte présence d'espèces protégées et patrimoniales :

- Ourlet hygrophile nitrophile
- Roselière à joncs

Photos des parcelles



Prairie mésophile de fauche



Pâturage mésophile



Ourlet hygrophile nitrophile



Haie



Roselière à Joncs



Fossé

Photos des parcelles



Aulnaie marécageuse

Intérêt actuel des parcelles pour les espèces visées par la compensation

Cet ensemble présente des intérêts pour les groupes et espèces suivants :

- Insectes : Des indices de Grand Capricorne sur un Chêne isolé, dans une haie discontinue.
- Amphibiens : Les milieux agricoles présents semblent globalement favorables pour le Crapaud calamite. Cependant, les conditions météorologiques n'ont pas permis d'identifier de potentiels sites de reproduction (absence de pluie). Les fossés en eau sont potentiellement favorables pour le Pélodyte ponctué, la Grenouille de Perez, ainsi que des espèces communes protégées.
- Reptiles : Les fossés en eau ainsi que les cours d'eau sont potentiellement favorables pour le transit de la Cistude d'Europe (espèce non observée sur le site).
- Oiseaux : Le contexte bocager dégradé de ce site est favorable pour la nidification des rapaces. Au moins un nid de Milan noir a été localisé. Ces derniers nichent dans les boisements et les haies arborées. Les milieux ouverts sont favorables pour l'hivernage du Pipit farlouse. Quelques milieux semi-ouverts, notamment des ronciers, sont favorables pour la nidification de la Bouscarle de Cetti.
- Mammifères : Le cortège des milieux aquatiques / humides (Loutre d'Europe, Vison d'Europe et Campagnol amphibie) est potentiellement présent. La présence de la Belette d'Europe est avérée via des indices de présence (fèces).

Calcul de la surface de compensation disponible

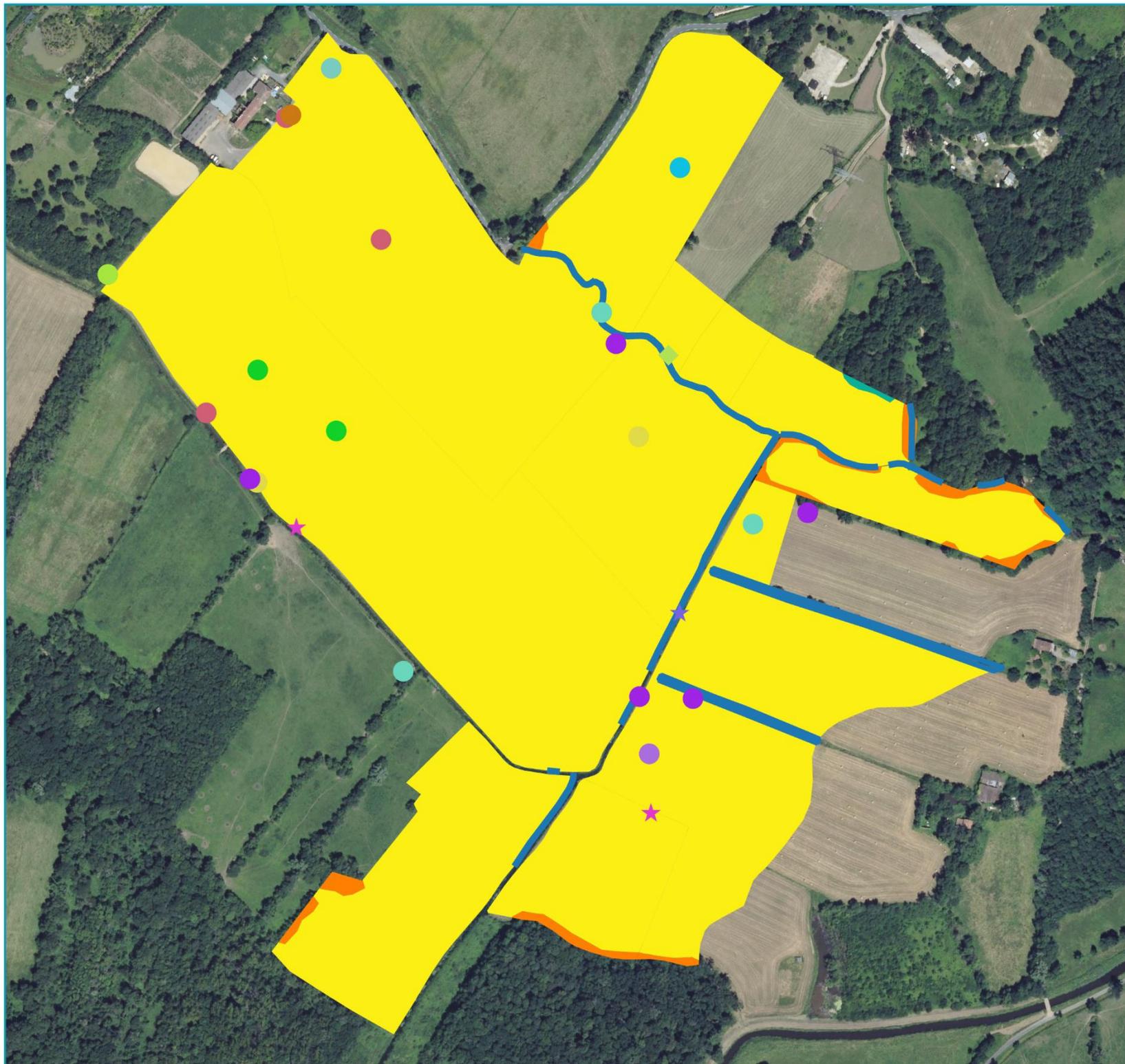
Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
334480000B0017	Pas de réponse	8,485			
334480000B0016	Pas de réponse	5,951			0,001
334480000B0021	Pas de réponse	4,426			0,026
334480000B0018	Pas de réponse	2,821			
334480000B0022	Pas de réponse	2,707			0,077
332060000B0351	Propriétaire OK	2,422			0,023
334480000B0439	Pas de réponse	1,406			0,077
334480000B0019	Réponse en cours	1,059			0,225
332060000B0343	Pas de réponse	0,944		0,023	0,058
332060000B0380	Pas de réponse	0,765			
334480000B0438	Pas de réponse	0,384			
Total		31,370	0	0,023	0,487
Total avec propriétaire OK		2,422			0,023

Grands principes de gestion	
Préalable nécessaire	Conventionnement ou acquisition foncière pour sécurisation de la démarche de compensation
Topologie des travaux	<p>Sur l'ensemble des parcelles précédemment cités pourraient faire l'objet des mesures suivantes :</p> <p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none">● Suppression des drains dans les prairies et culture (si existant) ;● Décompactage des prairies pâturées ;● Suppression des ronceriaies en milieu humide● Mise en place (par semis) d'un couvert végétal prairial adapté (graines d'essences locales) ;● Plantations de haies (autour des prairies et culture) <p>Amélioration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none">● Limiter le chargement annuel moyen en UGB à 0,6 à 1UGB/ha/an ;● Aucun intrant dans les parcelles. <p>Entretien et conservation :</p> <ul style="list-style-type: none">● Maintien des bosquets et haies existantes ;● Fauche annuelle avec export ou pâturage ovins sur les parcelles réouvertes.

Ensemble 1

Observation de la faune protégée sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux Mise à jour du diagnostic environnemental



Légende

Insectes

◆ Grand Capricorne

Oiseaux

● Bouscarle de Cetti

● Cisticole des joncs

● Héron cendré

● Héron garde-boeufs

● Hirondelle rustique

● Milan noir

● Pipit farlouse

● Serin cini

● Tarier pâtre

● Verdier d'Europe

Mammifères

★ Loutre d'Europe

★ Campagnol amphibie

Habitats d'espèces

■ Milieux boisés humides offrant des habitats de reproduction pour le triton marbré, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et insectes saproxilophages

■ Milieux ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux et d'insectes (Damier de la Succise)

■ Milieux semi-ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens

■ Milieux aquatiques offrant des habitats de vie des mammifères semi-aquatiques

2 Ensemble n°2

Présentation générale

Commune	Nombre de parcelles expertisées	Surface expertisée (ha)	Distance au tronçon
Saint-Médard-d'Eyrans (33448) Cadaujac (33080)	25	31.932	0 km à 1,5 km

Liste des parcelles expertisées

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33080	33080000BK0059	BK	59	M Mme CASTAING	4.656
33448	334480000A0065	A	65	M Mme CASTAING	0 (inaccessible)
33448	334480000A0064	A	64	M Mme CASTAING	0 (inaccessible)
33448	334480000A1786	A	1786	M Pierre BARTHALOT	3,063
33080	33080000BK0057	BK	57	M Mme CASTAING	2,847
33448	334480000A0007	A	7	M Mme MUNOZ M Mme FITAIRE	2,490
33448	334480000A0006	A	6	M Mme MISSUD	2,489
33448	334480000A0057	A	57	M Mme CASTAING	2,409
33080	33080000BK0063	BK	63	M Mme CASTAING	1,857
33080	33080000BK0064	BK	64	Département de la Gironde	1,692
33080	33080000BK0058	BK	58	M Mme CASTAING	1,318
33448	334480000A0008	A	8	Mme VALETTE	1,223
33448	334480000A0321	A	321	M Mme MALLEMOUCHE	1,184
33080	33080000BK0061	BK	61	M Mme CASTAING	1,155
33448	334480000A0169	A	169	M LAFFEYCHINE	0,977
33080	33080000BK0062	BK	62	Famille BLANCAN	0,963
33080	33080000BK0060	BK	60	M Mme CASTAING	0,885

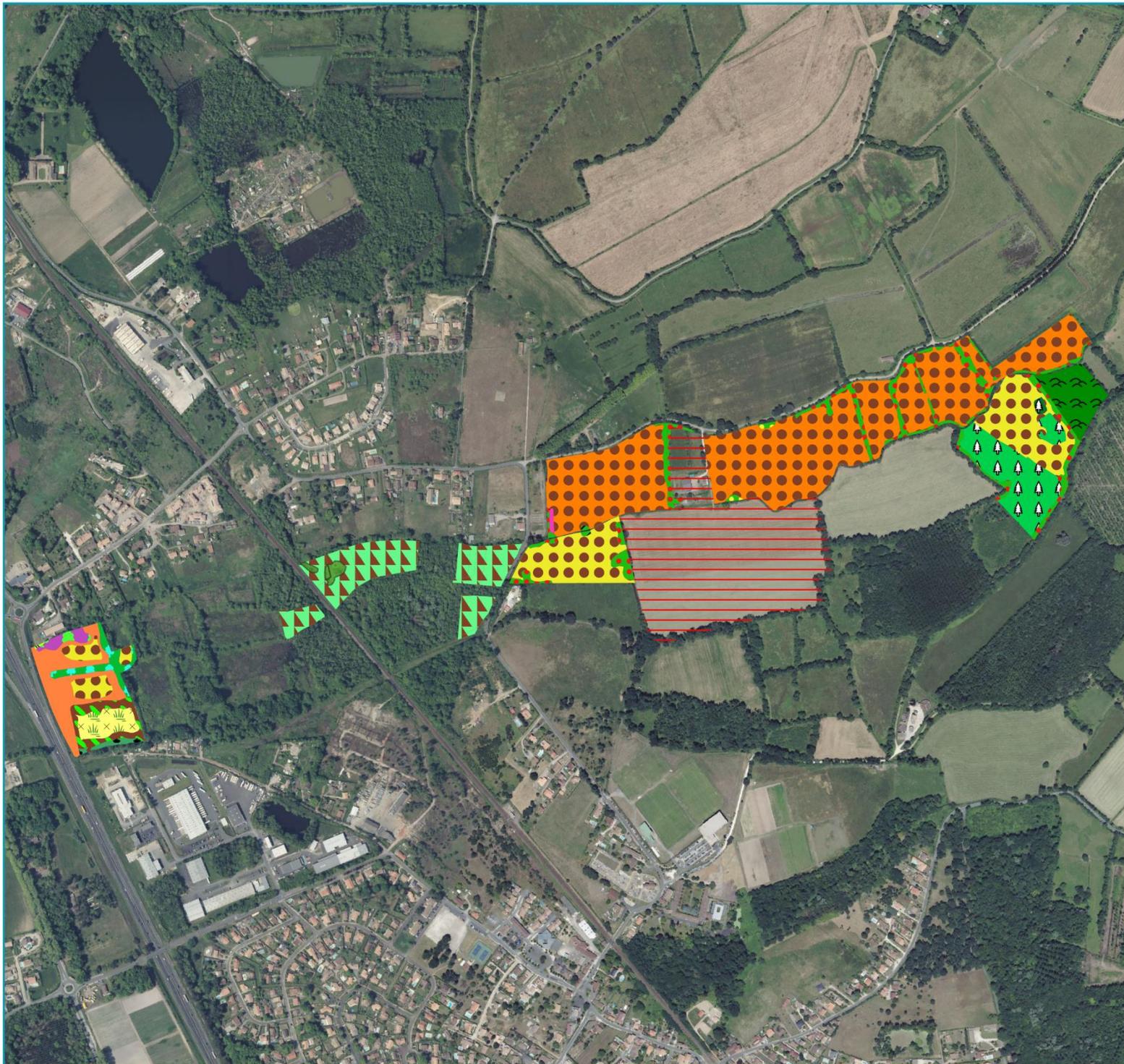
Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33448	334480000A0170	A	170	LE MEYNEY	0,651
33448	334480000A0159	A	159	Famille KERHOAS	0,504
33448	334480000A0164	A	164	Famille KERHOAS	0,464
33448	334480000A0173	A	173	M Daniel ELFRICK	0,391
33448	334480000A0171	A	171	LE MEYNEY	0,252
33448	334480000A0160	A	160	M TARTAS	0,202
33448	334480000A0162	A	162	M Jean MARROCQ	0,181
33448	334480000A0161	A	161	M TARTAS	0,079



Ensemble 2

Habitats naturels prédiagnostic écologique sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud
de Bordeaux Mise à jour du
diagnostic environnemental



Légende

 Aire d'étude rapprochée

Habitats naturels

 Arbre isolé (FA)

 Aulnaie marécageuse (G1.411)

 Boisement anthropique (G5.2)

 Fourré hygrophile x Hélophytaie à Iris pseudoacorus (F3.11 x C3.24B)

 Frênaie riveraine (G1.A12)

 Friche mésohygrophile (E5.1)

 Friche mésohygrophile x Roncier (E5.1 x F3.131)

 Haie (FA)

 Haie x Fourré mésophile (FA x F3.1112)

 Hélophytaie à Iris pseudoacorus (C3.24B)

 Innaccessible

 Magnocariçaie (D5.21)

 Pâturage humide (E3.41)

 Pâturage humide (E3.44)

 Pâturage mésophile (E2.1)

 Potager (I2.22)

 Recrû de Frênes (G5.61)

 Recrû de Frênes x Friche mésophile (G5.61 x E5.1)

 Ripisylve x Ourlet hygrophile subnitrophile (FA x E5.43 | x 6430-7)

 Roncier (F3.131)

 Saulaie marécageuse x Hélophytaie à Iris pseudoacorus (F9.21 x C3.24B)

 Végétation herbacée anthropique (E5.1)

 Zone rudérale (E5.13)

Description :

Ce grand ensemble comprenant 25 parcelles est occupé par 20 habitats différents (globalement par surface, dans un ordre décroissant) :

- Pâturage mésophile (E2.1|-) : **Ces prairies sont entretenues par le pâturage, essentiellement bovin.** On y observe une flore adaptée au piétinement tels que la Crételle, différentes oseilles du genre *Rumex* ou encore le Trèfle rampant. Elles occupent une surface importante de l'ensemble. L'habitat semble être en bon état de conservation **mais ne présente pas d'enjeu écologique particulier.**
- Pâturage humide (E3.44|-) : Également réparti sur l'ensemble, en contact direct avec les prairies mésophiles pâturées ou des friches hygrophiles, cet habitat est situé principalement dans des situations de dépression, ce qui induit la croissance d'une flore hygrophile, avec par exemple la présence de joncs, de renoncules, ou encore du Carum verticillé et de l'Agrostide blanc. L'habitat semble être en bon état de conservation malgré quelques endroits dégradés.
- Aulnaie marécageuse (G1.411|) : Végétation forestière humide dominée par l'Aulne glutineux, cet habitat s'observe sur des surfaces importantes au centre de l'aire d'étude. La strate herbacée est dominée par des espèces de roselières (Roseau commun, Morelle douce-amère, Grande lysimache...). Sur la zone, **l'état de conservation est jugé moyen au regard de l'envahissement par les ronces.** Cet habitat est **susceptible** d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Haie (FA|) : Localisé principalement à l'est de l'ensemble ou il structure une matrice bocagère bien développée, cet habitat linéaire est situé principalement en mosaïque avec des fourrés mésophiles ou se présente **sous une forme plus dégradée en simple alignement d'arbres.** Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en bon état de conservation et **mais ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.**
- Fourré mésophile (F3.1112|) : Ces habitats constituent des linéaires d'arbustes indigènes, agrémentés d'espèces herbacées. Ils sont, le plus souvent, en mosaïque avec des haies ou ils forment la strate arbustive. Ils sont **globalement en bon état de conservation.**
- Recru de Frênes (G5.61|) : Cet habitat boisé résulte de l'abandon de l'usage agricole de parcelles et est colonisé par les ligneux (ici largement dominé par le Frêne élevé). La densité des jeunes ligneux ne permet pas l'expression d'une strate herbacée et l'habitat ne présente **pas de potentialité d'accueil** d'espèce de flore patrimoniale, ni aucun enjeu écologique particulier en termes de végétation.
- Friche mésophile (E5.1|) : Cet habitat est issu de l'abandon des pratiques pastorales ou lié aux zones perturbées et remaniées. **Il est dominé par les espèces rudérales** telles que la Carotte sauvage ou le Cabaret des oiseaux mais peut potentiellement abriter des espèces patrimoniales comme le Lupin à feuilles étroites (*Lupinus angustifolius*, VU Aquitaine et déterminante ZNIEFF) ou la Guimauve faux chanvre (*Althaea cannabina*, déterminante ZNIEFF). L'état de conservation n'a pas été évalué en raison du caractère rudérale de l'habitat.
- Friche mésohygrophile (E5.1|) : Cet habitat est issu de l'abandon des pratiques pastorales ou lié aux zones perturbées et remaniées, le plus souvent chargée en azote. Il est **dominé par les espèces rudérales** telles que la Bardanne commune ou le Cirse à feuilles lancéolées mais peut potentiellement abriter des espèces

Description :

patrimoniales comme le Trèfle étalé (*Trifolium patens*, déterminante ZNIEFF). L'état de conservation n'a pas été évalué en raison du caractère rudérale de l'habitat.

- Roncier (F3.131 |) : Fourré épineux monospécifique dominé par la ronce commune, **cet habitat ne présente pas d'enjeu écologique spécifique** à la flore. Sur l'ensemble, cet habitat est situé à l'ouest et borde une friche mésohygrophile.
- Frênaie riveraine (G1.A12 |) : Habitat forestier dominé en général par le Chêne pédonculé et le Frêne élevé (Frêne largement majoritaire sur la zone), cet habitat s'observe à l'est de l'ensemble, en bordure du Cordon d'Or. La strate herbacée est dominée par les géophytes et par diverses espèces à floraison précoce (Primevères, Anémone des bois...). **L'état de conservation est jugé moyen au regard du fort envahissement par la ronce et par l'absence des Chênes.** L'habitat est susceptible d'abriter une espèce de flore protégée : le Muguet (*Convallaria majallis*, protégée Gironde et déterminante ZNIEFF).
- Hélophytaie à Iris pseudoacorus (C3.24B) : Formation humide paucispécifique dominé par l'Iris faux açore, cet habitat s'observe en mosaïque dans la saulaie marécageuse du sud-ouest de l'ensemble. L'état de conservation est jugé bon et l'habitat est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde).
- Fourré hygrophile (F3.11) : Formation arbustive des sols mésohygrophiles à hygrophiles, ces fourrés sont dominés par les Saules (Saule roux et Saule cendré), la Viorne obier et la Bourdaine. Sur l'ensemble, cet habitat s'observe en bordure d'une friche mésohygrophile, à l'ouest. L'état de conservation n'a pas été évalué et **l'habitat ne présente pas d'intérêt en termes de flore patrimoniale.**
- Zone rudérale (E5.13) : **Formation anthropique végétalisée ou non**, les zones rudérales de l'ensemble sont liées à des zones de stockages liées aux activités agricoles (tas de remblais...). L'état de conservation n'a pas été évalué et l'habitat ne présente pas d'intérêt en termes de flore patrimoniale.
- Ourlet hygrophile nitrophile (E5.43 | 6430-7) : Localisé à l'ouest de l'ensemble, cet habitat est situé principalement en mosaïque avec des ripisylves, en bord de cours d'eau ou de fossé. Habitat herbacé de forme linéaire, cet ourlet subnitrophile des sols humides est caractérisé par la Laiche à épis pendant, le Myosotis des bois, le Brachypode rameux... **Sur la zone, l'habitat est en mauvais état de conservation en raison du fort recouvrement en espèces fortement nitrophiles comme l'Ortie.** Il est susceptible d'abriter des espèces à enjeux des mégaphorbiaies comme l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*, NT Aquitaine).
- Ripisylve (FA) : Localisé à l'ouest de l'ensemble, cet habitat linéaire est situé principalement en mosaïque avec des ourlets nitrophiles hygrophiles. Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en **moyen état de conservation, en raison de la faible représentativité de la strate arbustive** et ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Boisement anthropique (G5.2) : Localisé à l'ouest de l'ensemble, cet **habitat boisé d'origine anthropique** et lié à la présence d'habitations. Il ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore et son état de conservation n'a pas été évalué.

Description :

- Magnocariçaie (D5.21) : Formation végétale herbacée haute dominée par les grandes Laiches, cet habitat occupe des dépressions humides au cœur de boisements marécageux. Sur l'ensemble, l'habitat s'observe au cœur des aulnaies marécageuses au centre-ouest. Cette végétation peu diversifiée présente un caractère patrimonial limité bien qu'elles soient susceptibles d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) des espèces floristiques patrimoniale comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta et Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF). L'état de conservation est jugé bon.
- Potager (I2.22) : Cet **habitat anthropique** s'observe à l'ouest de l'ensemble.
- Végétation herbacée anthropique (E5.1) : Cet habitat correspond à des **pelouses anthropiques surpiétinées**. L'habitat s'observe sur une surface très réduite, à l'ouest et est lié aux habitations. Il ne présente aucun enjeu écologique.

La surface des habitats suivants ne sera pas prise en compte pour de la compensation au vue de leur intérêt écologique fort, de leur bonne conservation et de la forte présence d'espèces protégées et patrimoniales :

- Pâturage humide
- Fourré mésophile
- Hélophytaie à *Iris pseudoacorus*
- Magnocariçaie

Photos des parcelles



Pâturage mésophile



Pâturage humide



Aulnaie marécageuse



Haie



Fourré mésophile



Recrû de Frênes

Photos des parcelles



Friche mésophile



Roncier



Frênaie riveraine



Saulaie marécageuse



Hélophytaie à Iris pseudoacorus



Fourré hygrophile

Photos des parcelles



Zone rudérale



Ourlet hygrophile nitrophile



Ripisylve



Magnocaricaie

Intérêt actuel des parcelles pour les espèces visées par la compensation

Cet ensemble présente des intérêts pour les groupes et espèces suivants :

- Insectes : Des indices de Grand Capricorne ont été observés sur au moins sept vieux Chênes. Certains arbres à cavité semblent favorables pour le Pique-prune avec notamment une abondance d'humus dans certains d'entre eux (Frênes et Chênes). Une petite mégaphorbiaie présente sur un cours d'eau semble favorable pour la reproduction de l'Agrion de Mercure. La présence de Succise des près (*Succisa pratensis*) dans l'une des prairies est potentiellement favorable pour le Damier de la Succise.
- Amphibiens : Plusieurs boisements hygrophiles semblent favorables pour la réalisation de l'intégralité du cycle biologique du Triton marbré. De même, certains secteurs ouverts semblent favorables pour la reproduction du Pélodyte ponctué. La plupart des espèces communes connues et protégées sur le secteur sont probablement présentes sur cette zone.
- Reptiles : Les milieux aquatiques / humides semblent favorables pour la Cistude d'Europe et la Couleuvre vipérine. De plus, les milieux boisés frais et humides sont potentiellement favorables pour la Couleuvre d'Esculape.
- Oiseaux : Plusieurs Martin-Pêcheur d'Europe ont été observés sur les cours d'eau. La plupart des prairies sont favorables pour l'hivernage du Pipit farlouse. Le contexte bocager de ce site est favorable pour la nidification des rapaces. Plusieurs nids potentiels ou avérés de Milan noir ont été localisés. Ces derniers nichent dans les boisements et les haies arborées. Certaines fruticées semblent favorables à la nidification des oiseaux du cortège semi-ouverts dont la Pie-grièche écorcheur.
- Mammifères : Le Campagnol amphibie est potentiellement présent sur au moins deux fossés (présence d'eau permanente et végétation en berge abondante). La Loutre d'Europe est présente sur le cours d'eau et certains fossés (épreintes observées au niveau d'une buse).

Calcul de la surface de compensation disponible

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33080000BK0059	Propriétaire OK	4,346			0,280
334480000A1786	Pas de réponse	0,694		0,237	1,666
33080000BK0057	Propriétaire OK	2,777	0,016		0,056
334480000A0007	Propriétaire OK	1,937			0,238
334480000A0006	Pas de réponse	0,136	2,074		0,278
334480000A0057	Propriétaire OK	2,036	0,017		0,357
33080000BK0063	Propriétaire OK	0,730			0,233
33080000BK0064	SNCF	1,487	0,001		0,206
33080000BK0058	Propriétaire OK	1,172			0,146
334480000A0008	Pas de réponse		1,223		0,001
334480000A0321	Pas de réponse			0,128	1,057
33080000BK0061	Propriétaire OK	0,987			0,168
334480000A0169	Propriétaire OK			0,977	
33080000BK0062	Pas de réponse	0,730			0,233
33080000BK0060	Propriétaire OK	0,751			0,135
334480000A0170	Propriétaire OK			0,539	
334480000A0159	Pas de réponse			0,504	
334480000A0164	Pas de réponse			0,464	
334480000A0173	Propriétaire OK			0,391	

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
334480000A0171	Propriétaire OK			0,188	
334480000A0160	Propriétaire OK			0,202	
334480000A0162	Pas de réponse			0,181	
334480000A0161	Propriétaire OK			0,079	
Total		17,783	3,648	3,890	5,054
Total avec propriétaire OK		16,223	1,257	2,376	1,819

Grands principes de gestion	
Préalable nécessaire	Conventionnement ou acquisition foncière pour sécurisation de la démarche de compensation
Topologie des travaux	<p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Suppression des drains dans les prairies et culture (si existant) ; ● Décompactage des prairies pâturées ; ● Mise en place (par semis) d'un couvert végétal prairial adapté (graines d'essences locales) ; ● Suppression des ronceraies et ortie en milieu humide ● Plantations de haies (autour des prairies et culture) <p>Amélioration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Limiter le chargement annuel moyen en UGB à 0,6 à 1UGB/ha/an ; ● Aucun intrant dans les parcelles. <p>Entretien et conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maintien des bosquets et haies existantes ; ● Dégager les recrûs de Frênes pour améliorer leur développement ● Fauche annuelle avec export ou pâturage ovins sur les parcelles réouvertes.

Ensemble 2

Observation de la faune protégée sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux Mise à jour du diagnostic environnemental



Légende

Insectes

- ◆ Grand Capricorne
- ◆ Agrion de Mercure
- ◆ Damier de la Succise
- ◆ Grand Capricorne
- ◆ Pique-prune, Barbot

Amphibiens

- Triton marbré

Oiseaux

- Bouscarle de Cetti
- Buse variable
- Cigogne blanche
- Cisticole des joncs
- Héron cendré
- Héron garde-boeufs
- Martin-pêcheur d'Europe
- Milan noir
- Pic noir
- Sarcelle d'hiver
- Serin cini

- Fauvette grisette
- Pic épeichette
- Pie-grièche écorcheur
- Pipit farlouse

Mammifères

- ★ Belette d'Europe
- ★ Campagnol amphibie
- ★ Putois d'Europe
- ★ Vison d'Europe

Habitats d'espèces

- ▨ Inaccessible

▨ Milieux ouverts humides offrant des habitats de reproduction pour les amphibiens, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et Odonates (Agrion de mercure)

▨ Milieux boisés humides offrant des habitats de reproduction pour le triton marbré, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et insectes saproxilophages

▨ Milieux boisés offrant des habitats de vie de mammifères, reptiles et d'oiseaux, habitats d'hivernage d'amphibiens, habitats d'insectes saproxylophages)

▨ Milieux ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux et d'insectes (Damier de la Succise)

▨ Milieux semi-ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens

▨ Milieux aquatiques offrant des habitats de vie des mammifères semi-aquatiques

3 Ensemble n°3

Présentation générale

Commune	Nombre de parcelles expertisées	Surface expertisée (ha)	Distance au tronçon
Cadaujac (33080)	3	3,88	0 m à 460 m

Liste des parcelles expertisées

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33080	33080000AP0009	AP	9	Mme Josette DEQUEKER	2,932
33080	33080000BK0002	BK	2	M DE SOYRES	0,125
33080	33080000AP0001	AP	1	M DE SOYRES	0,852

Ensemble 3

Habitats naturels prédiagnostic écologique sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires
au Sud de Bordeaux Mise à
jour du diagnostic
environnemental

Aire d'étude rapprochée

Habitats naturels

- Aulnaie marécageuse (G1.411)
- Boisement de Robiniers (G1.C3)
- Fourré mésophile (F3.1111)
- Haie (FA)
- Inaccessible ()
- Pâturage mésophile (E2.1)
- Plantation de Peupliers x
Pâturage humide (G1.C1 x E3.41)

Description :

Ce grand ensemble comprenant 3 parcelles est occupé par 7 habitats différents (globalement par surface, dans un ordre décroissant) :

- Aulnaie marécageuse (G1.411|) : Végétation forestière humide dominée par l'Aulne glutineux, cet habitat s'observe sur des surfaces importantes à l'est de l'ensemble. La strate herbacée est dominée par des espèces de roselières (Roseau commun, Morelle douce-amère, Grande lysimache...). **Sur la zone, l'état de conservation est jugé moyen au regard de l'envahissement par les ronces.** Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Plantation de Robiniers (G1.C3) : **Boisement d'origine anthropique, cet habitat est dominé par une espèce exotique envahissante, le Robinier faux-acacia.** Sur l'ensemble, l'habitat a été observé sur une surface réduite, au centre. Il ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Plantation de peupliers (G1.C1) : Végétation arborée d'origine anthropique, cet habitat ne présente pas de valeur patrimoniale. La **strate herbacée est dominée par les espèces de magnocaricaie** (grandes laiches) et est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF). Sur l'ensemble, l'habitat a été observé au sud, en mosaïque avec un pâturage humide.
- Pâturage humide (E3.44|-) : Observé au sud de l'ensemble, sous une plantation de peupliers, cet habitat est situé principalement dans des dépressions, ce qui induit la croissance d'une flore hygrophile, avec par exemple la présence de joncs, de renoncules, ou encore du Carum verticillé et de l'Agrostide blanc. L'habitat semble être **en bon état de conservation** et est susceptible d'abriter des espèces végétales patrimoniales comme la Laiche des renards (*Carex vulpina*, VU Aquitaine) ou encore le Jonc comprimé (*Juncus compressus*, Déterminante ZNIEFF) ou encore le Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*, Déterminant ZNIEFF).
- Fourré mésophile (F3.112|) : Ces habitats constituent des linéaires d'arbustes indigènes, agrémentés d'espèces herbacées. Ils sont, le plus souvent, en mosaïque avec des haies ou ils forment la strate arbustive. **Ils sont globalement en bon état de conservation.**
- Haie (FA|) : Observé de manière résiduel sur le nord de l'ensemble, cet habitat linéaire est situé principalement en mosaïque avec des fourrés mésophiles ou se présente sous une forme plus dégradée en simple alignement d'arbres. Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en bon état de conservation et **mais ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.**
- Pâturage mésophile (E2.1|-) : **Ces prairies sont entretenues par le pâturage, essentiellement bovin.** On y observe une **flore adaptée au piétinement** tels que la Crételle, différentes oseilles du genre *Rumex* ou encore le Trèfle rampant. Elles occupent une surface importante de l'ensemble, à l'ouest. L'habitat semble être en bon état de conservation mais ne présente pas d'enjeu écologique particulier.

La surface des habitats suivants ne sera pas prise en compte pour de la compensation au vu de leur intérêt écologique fort, de leur bonne conservation et de la forte présence d'espèces protégées et patrimoniales :

- Pâturage humide sous plantation de peupliers

Photos des parcelles



Aulnaie marécageuse



Plantation de Peupliers



Pâturage humide



Pâturage mésophile

Intérêt actuel des parcelles pour les espèces visées par la compensation

Cet ensemble peut être dissocié en 2 complexes d'habitats : un premier situé dans la zone urbanisée à l'Est, très enclavé et composé d'habitats assez dégradés, de type jardin ornemental, avec la présence d'espèces invasives. Le deuxième se situe au Nord-Ouest, le long de la Garonne et présente quant à lui des habitats bien préservés, majoritairement à caractère humide. Ce complexe présente des intérêts pour les groupes et espèces suivants :

- Insectes : La présence de Succise des prés (*Succisa pratensis*) dans l'une des prairies est potentiellement favorable pour le Damier de la Succise.
- Amphibiens : Plusieurs boisements hygrophiles semblent favorables pour la réalisation de l'intégralité du cycle biologique du Triton marbré.
- Reptiles : Plusieurs milieux aquatiques / humides semblent favorables pour la Cistude d'Europe et la Couleuvre vipérine. De plus, les milieux boisés frais et humides sont potentiellement favorables pour la Couleuvre d'Esculape.
- Oiseaux : Les boisements semblent favorables pour les espèces patrimoniales et/ou protégées du cortège forestier. Parmi les boisements, les plantations de Peupliers semblent particulièrement favorables pour le Pic épeichette.
- Mammifères : Les milieux humides semblent favorables pour le Putois d'Europe et le Vison d'Europe.

Calcul de la surface de compensation disponible

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33080000AP0009	Propriétaire OK	1,954		0,208	0,172
33080000BK0002	Pas de réponse			0,125	
33080000AP0001	Pas de réponse			0,823	
Total		1,954		1,156	0,172
Total avec propriétaire OK		1,954		0,208	0,172

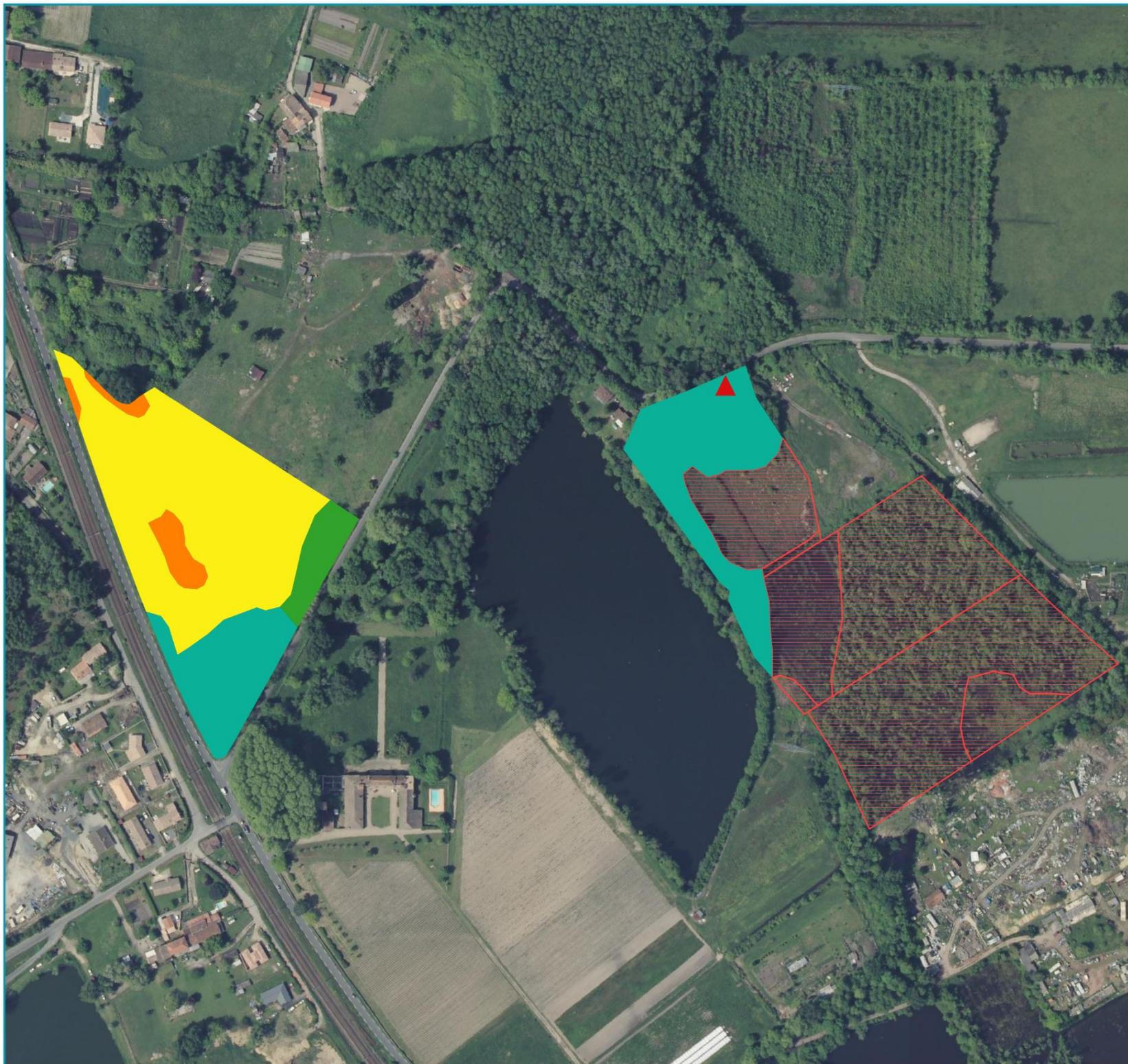
Grands principes de gestion

Préalable nécessaire	Conventionnement ou acquisition foncière pour sécurisation de la démarche de compensation
Topologie des travaux	<p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des drains dans les prairies et culture (si existant) ; • Décompactage des prairies pâturées ; • Mise en place (par semis) d'un couvert végétal prairial adapté (graines d'essences locales) ; • Suppression des ronceraies en milieu humide • Suppression des espèces exotiques envahissantes notamment les robiniers selon un protocole stricte • Plantations de haies (autour des prairies et culture) <p>Amélioration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le chargement annuel moyen en UGB à 0,6 à 1UGB/ha/an ; • Aucun intrant dans les parcelles. <p>Entretien et conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des bosquets et haies existantes ; • Dégager les recrûs de Frênes pour améliorer leur développement • Fauche annuelle avec export ou pâturage ovins sur les parcelles réouvertes.

Ensemble 3

Observation de la faune protégée sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux Mise à jour du diagnostic environnemental



Légende

Reptiles

▲ Cistude d'Europe

Habitats d'espèces

▨ Inaccessible

■ Milieux boisés humides offrant des habitats de reproduction pour le triton marbré, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et insectes saproxylophages

■ Milieux boisés offrant des habitats de vie de mammifères, reptiles et d'oiseaux, habitats d'hivernage d'amphibiens, habitats d'insectes saproxylophages)

■ Milieux ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux et d'insectes (Damier de la Succise)

■ Milieux semi-ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens

4 Ensemble n°4

Présentation générale

Commune	Nombre de parcelles expertisées	Surface expertisée (ha)	Distance au tronçon
Cadaujac (33080)	29	29	0 km à 1,5 km

Liste des parcelles expertisées

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33080	33080000BH0063	BH	63	M Jean-Pierre SIVRY	6,282
33080	33080000BH0044	BH	44	M CAZENEUVE	5,122
33080	33080000BH0039	BH	39	M Mme POUSSIER	4,532
33080	33080000BH0043	BH	43	M Mme POUSSIER	4,487
33080	33080000BH0021	BH	21	CHÂTEAU L'ARRIVET HAUT BRION	3,883
33080	33080000BH0060	BH	60	M Jean-Pierre SIVRY	2,946
33080	33080000BH0062	BH	62	STE RIMBAUD ET LARROUTUROU	2,907
33080	33080000BH0046	BH	46	Département de la Gironde	2,615
33080	33080000AX0007	AX	7	Mme LEYMARIE	2,448
33080	33080000AY0002	AY	2	M Mme POUSSIER	1,939
33080	33080000BH0034	BH	34	M Mme POUSSIER	1,865
33080	33080000BH0036	BH	36	M MOUNIER	1,768
33080	33080000BH0052	BH	52	M CAZENEUVE	1,278
33080	33080000BH0033	BH	33	M Mme POUSSIER	1,048
33080	33080000AX0063	AX	63	M Mme POUSSIER	0,968
33080	33080000BH0051	BH	51	M CAZENEUVE	0,787
33080	33080000BH0047	BH	47	M CAZENEUVE	0,634
33080	33080000AX0253	AX	253	M Mme POUSSIER	0,617
33080	33080000AX0011	AX	11	Mme LEYMARIE	0,616

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33080	33080000AY0003	AY	3	M Mme POUSSIER	0,329
33080	33080000BH0040	BH	40	M Mme POUSSIER	0,322
33080	33080000BH0042	BH	42	M Mme POUSSIER	0,272
33080	33080000BH0038	BH	38	M Mme POUSSIER	0,247
33080	33080000AX0064	AX	64	M Mme POUSSIER	0,223
33080	33080000BH0041	BH	41	M Mme POUSSIER	0,218
33080	33080000BH0037	BH	37	M Mme POUSSIER	0,170
33080	33080000BH0093	BH	93	Département de la Gironde	0,085
33080	33080000AX0008	AX	8	Mme LEYMARIE	0,057
33080	33080000AY0001	AY	1	M Mme POUSSIER	0,022



Ensemble 4

Habitats naturels prédiagnostic écologique sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud
de Bordeaux Mise à jour du
diagnostic environnemental



Légende

 Aire d'étude rapprochée

Habitats linéaires

 Fossé (J5.41)

Habitats surfaciques

 Aulnaie marécageuse

 Bambouseraie (G5)

 Chênaie-Frênaie alluviale (G1.A12)

 Cressonnière (C3.1)

 Fourré hygrophile (F3.11)

 Fourré mésophile (F3.1111)

 Friche mésohygrophile (E5.1)

 Haie (FA)

 Haie x Fourré mésophile (FA x F3.1112)

 Haie x Hélophytaie à Iris pseudoacorus (FA x C3.24B)

 Haie x Ourlet hygrophile nitrophile (FA x E5.43 | x 6430-7)

 Haie x Ourlet hygrophile subnitrophile (FA x E5.43 | x 6430-7)

 Haie x Sentier (FA x H5.61)

 Hélophytaie à Iris pseudoacorus (C3.24B)

 Magnocariçaie (D5.21)

 Mare (C1.2)

 Pâturage humide (E3.43)

 Pâturage mésophile (E2.1)

 Plantation de Peupliers (G1.C1)

 Prairie de fauche hygrophile (E3.4)

 Prairie mésophile de fauche (E2.21 | 6510)

 Recru de Frênes x Fourré mésophile (G5.61 x F3.1112)

 Recrû de Saules cendrés (G5.61)

 Ripisylve x Ourlet hygrophile subnitrophile (FA x E5.43 | x 6430-7)

 Roncier (F3.131)

 Roselière (C3.23)

 Roselière (C3.26)

 Saulaie marécageuse x Magnocariçaie (F9.21 x D5.21)

Description :

Ce grand ensemble comprenant 29 parcelles est occupé par 24 habitats différents (globalement par surface, dans un ordre décroissant) :

- Aulnaie marécageuse (G1.411|) : Végétation forestière humide dominée par l'Aulne glutineux, cet habitat s'observe sur des surfaces importantes au centre et à l'ouest de l'. La strate herbacée est dominée par des espèces de roselières (Roseau commun, Morelle douce-amère, Grande lysimache...). **Sur la zone, l'état de conservation est jugé moyen au regard de l'envahissement par les ronces.** Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Prairie mésophile de fauche (E2.21|6510) : Lié à la vocation agricole du secteur, cet habitat herbacé d'intérêt communautaire peut présenter une valeur patrimoniale importante au regard de la diversité floristique qu'il abrite. On y observe une flore diversifiée, dominée par les graminées (Brome en grappe, Fétuque élevée...) ainsi que par des dicotylédones basses (Centaurées, Trèfles, Plantains...) Sur cette zone, l'habitat semble être en bon état de conservation mais possède **des zones dégradées par endroits du fait de la forte activité anthropique.**
- Aulnaie riveraine (44.3|91E0-) : Situé au centre de l'ensemble dans un **état de conservation moyen (au regard de l'envahissement par les ronces)**, au bord du ruisseau de la Peguillère, cette formation arborée humide est dominée par l'Aulne glutineux et le Frêne élevé. L'habitat (d'intérêt communautaire et prioritaire) s'exprime sur des sols engorgés une partie de l'année mais bien drainés en été. La strate herbacée est dominée par les espèces de mégaphorbiaies (Reine des prés, Liseron des haies...). L'habitat présente une haute valeur patrimoniale et est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Plantation de peupliers (G1.C1) : Végétation arborée d'origine anthropique, cet habitat ne présente pas de valeur patrimoniale. La strate herbacée est dominée par les espèces de magnocaricaies (grandes laiches) et est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Prairie de fauche hygrophile (E3.41) : Localisé à l'est de l'aire d'étude, en bord de Garonne ou sous une plantation de peupliers, cette formation herbacée dense est dominée par les graminées vivaces (Ray-gras anglais, Fétuque élevée...). Elle porte un **caractère patrimonial fort.** En effet, ces prairies sont peu communes sur le territoire et peuvent abriter plusieurs espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche des renards (*Carex vulpina*, VU Aquitaine et déterminante ZNIEFF), l'Orchis à fleurs laches (*Anacamptis laxiflora*, NT Aquitaine, protégée Gironde et déterminante ZNIEFF), la Fritillaire pintade (*Fritilla meleazaris*, NT Aquitaine, protégée Aquitaine et déterminante ZNIEFF) ou la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*, LC Aquitaine, protégée France, déterminante ZNIEFF).
- Pâturage humide (E3.44|-) : Observé à l'est de l'ensemble, cet habitat est situé principalement dans des situations de dépression, ce qui induit la croissance d'une flore hygrophile, avec par exemple la présence de joncs, de renoncules, ou encore du Carum verticillé et de l'Agrostide blanc. L'habitat semble être en bon état de conservation et est susceptible d'abriter des espèces végétales patrimoniales comme la Laiche des renards (*Carex vulpina*, VU Aquitaine) ou encore le Jonc comprimé (*Juncus compressus*, Déterminante ZNIEFF) ou encore le Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*, Déterminant ZNIEFF).

Description :

- Magnocariçaie (D5.21) : Formation végétale herbacée haute dominée par les grandes Laiches, cet habitat occupe des dépressions humides au cœur de boisements marécageux ou alluviaux. Sur l'ensemble, l'habitat s'observe au cœur des aulnaies riveraines au centre-est ou de saulaies marécageuses à l'ouest. Cette végétation peu diversifiée présente un **caractère patrimonial limité** bien qu'elles soient susceptibles d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) ou des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta et Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF). **L'état de conservation est jugé moyen.**
- Saulaie marécageuse (F9.21) : Formation boisée et humide, cet habitat est dominé par les Saules (Saule cendré et Saule roux). Sur l'ensemble, il se développe à l'est et au centre. **L'état de conservation est jugé moyen au regard de l'envahissement par les ronces.** Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta et Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF) ou des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde).
- Roselière (C3.26) : Formation végétale humide et haute caractérisée par des espèces hygrophiles à port de roseau, cet habitat se développe en bord de plans d'eau, ou au cœur de boisement humides ou marécageux. Sur l'ensemble, l'habitat s'observe à l'est en bordure de mare ou sous une plantation de peupliers. La **diversité floristique y est souvent faible** mais l'habitat est susceptible d'abriter des espèces de mégaphorbiaies patrimoniales.
- Haie (FA|) : Réparti sur tout l'ensemble, cet habitat linéaire est situé principalement en mosaïque avec des fourrés mésophiles, des fourrés hygrophiles, des ourlets hygrophiles nitrophiles ou **se présente sous une forme plus dégradée en simple alignement d'arbres.** Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en bon état de conservation et mais ne présente **pas d'enjeu particulier en termes de flore.**
- Fourré mésophile (F3.1112|) : Ces habitats constituent des linéaires d'arbustes indigènes, agrémentés d'espèces herbacées. Ils sont, le plus souvent, en mosaïque avec des haies ou ils forment la strate arbustive. Ils sont globalement en bon état de conservation.
- Aulnaie marécageuse (G1.411|) : Végétation forestière humide dominée par l'Aulne glutineux, cet habitat s'observe à l'ouest de l'ensemble. La strate herbacée est dominée par des espèces de roselières (Roseau commun, Morelle douce-amère, Grande lysimache...). **Sur la zone, l'état de conservation est jugé moyen au regard de l'envahissement par les ronces.** Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta et Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Hélophytaie à Iris pseudoacorus (C3.24B) : Formation humide paucispécifique dominé par l'Iris faux açore, cet habitat s'observe en mosaïque dans l'aulnaie marécageuse de l'ouest de l'ensemble, avec une saulaie marécageuse à l'est ainsi qu'avec un fourré hygrophile à l'est. **L'état de conservation est jugé bon et l'habitat est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée** (protégée Gironde).
- Recru de Saules cendrés ou de Frênes élevés (G5.61|) : Cet habitat boisé résulte de l'abandon de l'usage agricole de parcelles et est colonisé par les ligneux (ici largement dominé par le Saule cendré ou le Frêne élevé). La densité des jeunes ligneux **ne permet pas l'expression d'une strate herbacée et l'habitat ne présente pas de potentialité d'accueil d'espèce de flore patrimoniale**, ni aucun enjeu écologique particulier en termes de végétation.

Description :

- Fourré hygrophile (F3.11) : Formation arbustive des sols mésohygrophiles à hygrophiles, ces fourrés sont dominés par les Saules (Saule roux et Saule cendré), la Viorne obier et la Bourdaine. Sur l'ensemble, cet habitat s'observe en bordure de prairie, de sentier ou de pâturage. Il peut jouer le rôle de haie et participer à la structuration du bocage. L'état de conservation est plutôt moyen et l'habitat ne présente pas d'intérêt en termes de flore patrimoniale.
- Mare permanente (C1.2) : Cet habitat aquatique présente une colonne d'eau (même fortement réduite) toute l'année. Plusieurs mares sont réparties sur l'ensemble, à l'est comme à l'ouest. Certaines sont prairiales, d'autres plus forestières. Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces aquatiques patrimoniales comme la Lentille d'eau à trois lobes (*Lemna triscula*, VU Aquitaine et déterminante ZNIEFF), la Wolffie sans racines (*Wolffia arrhiza*, VU Aquitaine e déterminante ZNIEFF) ou encore l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*, NT Aquitaine, protégée Aquitaine et déterminante ZNIEFF).
- Chênaie-Frênaie alluviale (G1.A12) : Habitat forestier dominé par le Chêne pédonculé et le Frêne élevé, cet habitat s'observe au nord-est de l'ensemble. La strate herbacée est dominée par les géophytes et par diverses espèces à floraison précoce (Primevères, Anémone des bois...). **L'état de conservation est jugé moyen au regard du fort envahissement par la ronce et par l'absence des Chênes.** L'habitat est susceptible d'abriter une espèce de flore protégée : le Muguet (*Convallaria majallis*, protégée Gironde et déterminante ZNIEFF).
- Roncier (F3.131|) : Fourré épineux monospécifique **dominé par la ronce commune**, cet habitat ne présente pas d'enjeu écologique spécifique à la flore. Sur l'ensemble, cet habitat est situé à l'ouest et à l'est.
- Ourlet hygrophile nitrophile (E5.43|6430-7) : Localisé à l'est de l'ensemble, cet habitat est situé principalement en mosaïque avec des ripisylves, en bord de cours d'eau ou de fossé. Habitat herbacé de forme linéaire, cet ourlet subnitrophile des sols humides est caractérisé par la Laiche à épis pendant, le Myosotis des bois, le Brachypode rameux... **Sur la zone, l'habitat est en mauvais état de conservation en raison du fort recouvrement en espèces fortement nitrophiles comme l'Ortie.** Il est susceptible d'abriter des espèces à enjeux des mégaphorbiaies comme l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*, NT Aquitaine).
- Ripisylve (FA) : Localisé à l'est de l'ensemble, cet habitat linéaire des bords de cours d'eau est situé principalement en mosaïque avec des ourlets nitrophiles hygrophiles. Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. **Sur cette zone, l'habitat est en moyen état de conservation, en raison de la faible représentativité de la strate arbustive** et ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Haie (FA|) : Réparti sur tout l'ensemble ou il structure une matrice bocagère bien développée, cet habitat linéaire est situé principalement en mosaïque avec des fourrés mésophiles, des ourlets hygrophiles nitrophiles ou se présente sous une forme plus dégradée en simple alignement d'arbres. Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et, lorsqu'il est en bon état de conservation, une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en bon état de conservation et mais ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Cressonnière (C3.1) : Situé à l'ouest de l'ensemble et s'exprimant sur un réseau de source, cette formation végétale basse et aquatique est dominées par de petites hélophytes (Cresson de fontaine, Ache faux-cresson...). Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces patrimoniales comme la Sagittaire à feuilles en flèche (*Sagittaria sagittifolia*, VU Aquitaine, protégée Aquitaine et déterminante ZNIEFF) et la Canche aquatique (*Catabrosa aquatica*, NT France, LC Aquitaine et déterminante ZNIEFF).

Description :

- Bamboueraie (G5) : **Habitat anthropique monospécifique**, uniquement composé d'une espèce végétale exotique envahissante (*Bambusa* sp). Cet habitat ne présente aucun caractère patrimonial.
- Mare temporaire (C1.6) : Mare permanente (C1.2) : Cet habitat aquatique présente une variation de hauteur de la colonne d'eau et un assèchement estival. Une mare temporaire a été observée à l'est de l'ensemble, dans une prairie de fauche hygrophile. En raison de l'assèchement estival, cet habitat n'est pas favorable à l'expression d'espèces de flore patrimoniale.

La surface des habitats suivants ne sera pas prise en compte pour de la compensation au vue de leur intérêt écologique fort, de leur bonne conservation et de la forte présence d'espèces protégées et patrimoniales :

- Prairie de fauche hygrophile
- Pâturage humide
- Roselière
- Hélophytaie à *Iris pseudoacorus*
- Mare permanente
- Cressonnière



Aulnaie marécageuse



Prairie mésophile de fauche



Aulnaie riveraine



Plantation de Peupliers



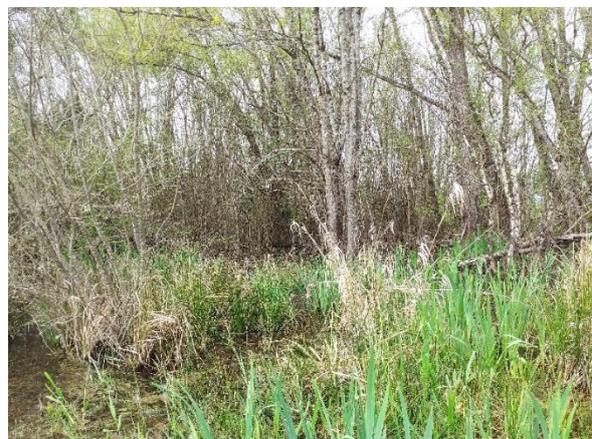
Prairie de fauche hygrophile



Pâturage humide



Magnocaricaie



Saulaie marécageuse

Photos des parcelles



Roselière



Haie



Fourré mésophile



Aulnaie marécageuse

Photos des parcelles



Hélophytaie à *Iris pseudoacorus*



Fourré hygrophile



Mare permanente



Chênaie-frênaie alluviale

Photos des parcelles



Roncier



Ourlet hygrophile nitrophile



Ripisylve



Haie

Intérêt actuel des parcelles pour les espèces visées par la compensation

Cet ensemble peut être dissocié en 2 complexes d'habitats : un premier situé dans la zone urbanisée à l'Est, très enclavé et composé habitats assez dégradés, de type jardin ornamental, avec la présence d'espèces invasives. Le deuxième se situe au Nord-Ouest, le long de la Garonne et présente quant à lui des habitats bien préservés, majoritairement à caractère humide. Ce complexe présente des intérêts pour les groupes et espèces suivants :

- Insectes : Des indices de Grand Capricorne ont été observés sur au moins sept vieux Chênes. De même, des indices de Pique-prune ont été observés sur deux arbres et au moins trois autres arbres à cavité semblent favorables pour cette espèce, avec notamment une abondance d'humus dans certains d'entre eux (Frêne et Chêne). La présence de Succise des prés (*Succisa pratensis*) dans l'une des prairies est potentiellement favorable pour le Damier de la Succise.
- Amphibiens : Plusieurs boisements hygrophiles semblent favorables pour la réalisation de l'intégralité du cycle biologique du Triton marbré.
- Reptiles : Plusieurs milieux aquatiques / humides semblent favorables pour la Cistude d'Europe et la Couleuvre vipérine. De plus, les milieux boisés frais et humides sont potentiellement favorables pour la Couleuvre d'Esculape.
- Oiseaux : Un Vanneau huppé a été observé sur les prairies humides, qui semblent favorables pour la nidification de cette espèce ainsi que pour l'hivernage du Pipit farlouse. La roselière présente également un intérêt pour le cortège des oiseaux paludicoles, une Rousserolle effarvate y a été observé. Les nombreux boisements semblent favorables pour les espèces patrimoniales et/ou protégés du cortège forestier. Parmi les boisements, les plantations de Peupliers semblent particulièrement favorables pour le Pic épeichette.
- Mammifères : Le Campagnol amphibie est potentiellement présent sur au moins trois fossés (présence d'eau permanente et végétation en berge abondante). Les milieux humides semblent favorables pour le Putois d'Europe et le Vison d'Europe. Un indice de présence probable (fèces) de Putois d'Europe a été relevé.

Calcul de la surface de compensation disponible

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33080000BH0063	Réponse en cours	5,617			0,665
33080000BH0044	Pas de réponse			0,295	
33080000BH0039	Propriétaire OK			1,232	0,036
33080000BH0043	Propriétaire OK	2,018		1,114	1,355
33080000BH0021	Pas de réponse	1,114	0,400	0,714	0,602
33080000BH0060	Réponse en cours				
33080000BH0062	Pas de réponse		1,928	0,755	0,224
33080000BH0046	SNCF		0,087	0,266	
33080000AX0007	Réponse en cours			2,141	0,277
33080000AY0002	Propriétaire OK	0,195	0,175	1,073	0,229
33080000BH0034	Propriétaire OK	3,152		0,237	0,082
33080000BH0036	Propriétaire OK	1,599		0,169	
33080000BH0052	Pas de réponse			0,023	0,096
33080000BH0033	Propriétaire OK	0,863		0,185	
33080000AX0063	Propriétaire OK	0,275		0,097	0,235
33080000BH0051	Pas de réponse			0,039	
33080000BH0047	Pas de réponse			0,142	
33080000AX0253	Propriétaire OK			0,447	0,170
33080000AX0011	Réponse en cours			0,536	0,080

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33080000AY0003	Propriétaire OK	0,119			0,114
33080000BH0040	Propriétaire OK				
33080000BH0042	Propriétaire OK				0,272
33080000BH0038	Propriétaire OK			0,202	0,044
33080000AX0064	Propriétaire OK	0,200			0,023
33080000BH0041	Propriétaire OK		0,101		0,117
33080000BH0037	Propriétaire OK			0,387	0,035
33080000BH0093	SNCF				
33080000AX0008	Réponse en cours				0,057
33080000AY0001	Propriétaire OK			0,022	
Total		9,535	2,691	10,076	4,048
Total avec propriétaire OK		2,804	0,363	5,431	2,047

Grands principes de gestion	
Préalable nécessaire	Conventionnement ou acquisition foncière pour sécurisation de la démarche de compensation
Topologie des travaux	<p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Suppression des drains dans les prairies et culture (si existant) ; ● Décompactage des prairies pâturées ; ● Mise en place (par semis) d'un couvert végétal prairial adapté (graines d'essences locales) ; ● Suppression des ronceraies et ortie en milieu humide ● Suppression des espèces exotiques envahissantes notamment la bambouseraie selon un protocole stricte ainsi que les espèces exotiques envahissantes au niveau des mares ● Plantations de haies (autour des prairies et culture) <p>Amélioration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Limiter le chargement annuel moyen en UGB à 0,6 à 1UGB/ha/an ; ● Aucun intrant dans les parcelles. <p>Entretien et conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maintien des bosquets et haies existantes ; ● Dégager les recrûs de Frênes pour améliorer leur développement ● Fauche annuelle avec export ou pâturage ovins sur les parcelles réouvertes.

Ensemble 4

Observation de la faune protégée sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux Mise à jour du diagnostic environnemental



Légende

Habitats d'espèces

-  Inaccessible
-  Milieux ouverts humides offrant des habitats de reproduction pour les amphibiens, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et Odonates (Agrion de mercure)
-  Milieux boisés humides offrant des habitats de reproduction pour le triton marbré, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et insectes saproxilophages
-  Milieux boisés offrant des habitats de vie de mammifères, reptiles et d'oiseaux, habitats d'hivernage d'amphibiens, habitats d'insectes saproxylophages)
-  Milieux ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux et d'insectes (Damier de la Succise)
-  Milieux semi-ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens
-  Milieux aquatiques offrant des habitats de vie des mammifères semi-aquatiques

Insectes

-  Grand Capricorne
-  Pique-prune, Barbot
-  Agrion de Mercure
-  Damier de la Succise
-  Pique-prune, Barbot

Amphibiens

-  Triton marbré

Reptiles

-  Cistude d'Europe

Oiseaux

-  Aigrette garzette
-  Bouscarle de Cetti
-  Buse variable
-  Chardonneret élégant
-  Chevalier guignette
-  Cigogne blanche
-  Cisticole des joncs
-  Faucon crécerelle
-  Gallinule poule-d'eau
-  Grande Aigrette
-  Héron cendré
-  Hirondelle rustique
-  Martin-pêcheur d'Europe
-  Milan noir
-  Petit Gravelot
-  Pic noir
-  Pipit farlouse
-  Rousserolle effarvatte
-  Vanneau huppé
-  Verdier d'Europe
-  Pic épeichette
-  Pie-grièche écorcheur

Mammifères

-  Lapin de garenne
-  Putois d'Europe
-  Campagnol amphibie
-  Putois d'Europe
-  Vison d'Europe

5 Ensemble n°5

Présentation générale

Commune	Nombre de parcelles expertisées	Surface expertisée (ha)	Distance au tronçon
Cadaujac (33080) Villeneuve d'Ornon (33550)	27	22,502	0 m à 250 m

Liste des parcelles expertisées

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33080000AE0020	33080	AE	20	M DE BERNARDY DE SIGOYER	2,994
33080000AE0004	33080	AE	4	Famille YVIN	2,866
33080000AE0005	33080	AE	5	M Mme PORTARRIEU	1,730
33080000AE0019	33080	AE	19	M DE BERNARDY DE SIGOYER	1,324
33080000AE0006	33080	AE	6	M MADIC	1,264
33080000AE0024	33080	AE	24	SNCF	1,087
33080000BD0054	33080	BD	54	Commune de Cadaujac	1,075
33550000AX0053	33550	AX	53	Mme PARDONNET DE LA FUENTE- PEREZ Mme DUBOS Famille AZERA	1,046
33080000BD0051	33080	BD	51	Commune de Cadaujac	1,008
33550000BN0046	33550	BN	46	M ASENSIO	0,896
33550000BN0019	33550	BN	19	M ASENSIO	0,787
33550000AX0059	33550	AX	59	Commune de Villeneuve d'Ornon	0,731
33080000AE0027	33080	AE	27	M DE BERNARDY DE SIGOYER	0,723

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33080000AE0003	33080	AE	3	SNCF	0,668
33550000BN0041	33550	BN	41	M ASENSIO	0,652
33080000AE0017	33080	AE	17	M DE BERNARDY DE SIGOYER	0,596
33550000BN0020	33550	BN	20	M ASENSIO	0,530
33550000AX0058	33550	AX	58	SNCF	0,526
33550000BN0044	33550	BN	44	M ASENSIO	0,465
33080000AE0023	33080	AE	23	M DE BERNARDY DE SIGOYER	0,456
33550000BN0018	33550	BN	18	BORDEAUX METROPOLE	0,384
33550000BN0095	33550	BN	95	M Jessy CAPELOT	0,369
33080000AE0001	33080	AE	1	Famille YVIN	0,147
33080000AE0002	33080	AE	2	M Mme PORTARRIEU	0,129
33080000AE0026	33080	AE	26	ETAT	0,020
33550000AX0057	33550	AX	57	Commune de Villenave d'Ornon	0,018
33080000AE0022	33080	AE	22	M SEURIN	0,011

Ensemble 5

Habitats naturels prédiagnostic écologique sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud
de Bordeaux Mise à jour du
diagnostic environnemental

 Aire d'étude rapprochée

Habitats linéaires

 Fossé (J5.41)

Habitats surfaciques

 Aulnaie marécageuse (G1.411)

 Chênaie-Frênaie (G1.A12)

 Etang mésotrophe (C1.2)

 Fourré hygrophile (F3.11)

 Haie (FA)

 Magnocariçaie (D5.21)

 Mare permanente

 Ourlet héliophile (E5.43)

 Roncier (F3.131)

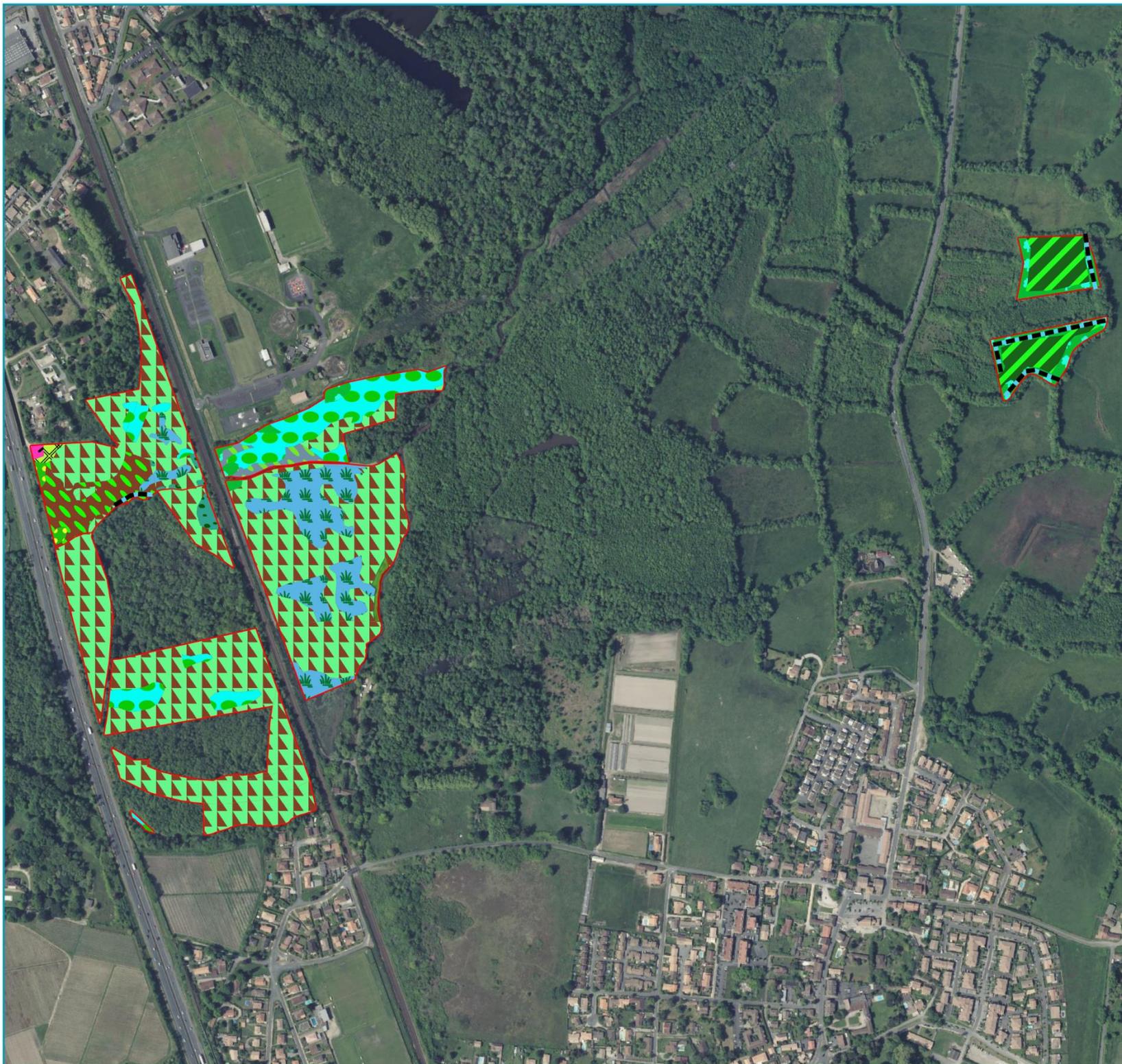
 Roselière (C3.26)

 Végétation herbacée anthropique
(E5.1)

 Zone rudérale (E5.13)



0 100 200 m



Description :

Ce grand ensemble comprenant 27 parcelles est occupé par 14 types d'habitats différents (globalement par surface, dans un ordre décroissant) :

- Aulnaie marécageuse (G1.411 |) : Végétation forestière humide dominée par l'Aulne glutineux, cet habitat s'observe sur des surfaces importantes au centre et à l'ouest de l'ensemble. La strate herbacée est dominée par des espèces de roselières (Roseau commun, Morelle douce-amère, Grande lysimache...). **Sur la zone, l'état de conservation est jugé mauvais au regard de l'envahissement par les ronces.** Cet habitat est susceptible d'abriter des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF).
- Magnocariçaie (D5.21) : Formation végétale herbacée haute dominée par les grandes Laiches, cet habitat occupe des dépressions humides au cœur de boisements marécageux. Cette végétation peu diversifiée présente un **caractère patrimonial limité bien qu'elles soient susceptibles d'abriter des espèces protégées** comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) ou des espèces floristiques patrimoniales comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta* et *Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF). L'état de conservation est jugé bon.
- Roselière (C3.26) : Formation végétale humide et haute caractérisée par des espèces hygrophiles à port de roseau, cet habitat se développe en bord de plans d'eau, cours d'eau ou au cœur de boisements humides ou marécageux. Sur l'ensemble, l'habitat s'observe à l'est, au sud et au nord, en bordure d'Aulnaies marécageuses, dans un **bon état de conservation**. La diversité floristique y est souvent faible mais l'habitat est susceptible d'abriter des **espèces de mégaphorbiaies patrimoniales** comme le Pétasite hybride (*Petasites hybridus*, NT Aquitaine et déterminante ZNIEFF), l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*, NT Aquitaine, déterminante ZNIEFF), l'Oenanthe à feuilles de silaüs (*Oenanthe silaifolia*, LC Aquitaine, protégée Aquitaine et déterminante ZNIEFF), le Schénoplecte triquètre (*Scoenoplectus triqueter*, LC Aquitaine et déterminante ZNIEFF) et l'Inule aunée (*Inula helenium*, LC Aquitaine et déterminante ZNIEFF).
- Etang mésotrophe (C1.2) : Plans d'eau le plus souvent d'origine anthropique, cet habitat occupe des surfaces importantes au centre-est de l'ensemble. Peu favorable à l'expression d'espèces de flore patrimoniale, **il est jugé en moyen état de conservation au regard du développement ponctuel de la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) et de l'Azolle fausse-filicule (*Azolla filiculoides*).**
- Chênaie-Frênaie riveraine (G1.A12 |) : Habitat forestier dominé en général par le Chêne pédonculé et le Frêne élevé, cet habitat s'observe à l'est de l'ensemble, en bordure d'un ruisseau. La strate herbacée est dominée par les géophytes et par diverses espèces à floraison précoce (Primevères, Anémone des bois...). **L'état de conservation est jugé moyen au regard du fort envahissement par la ronce et par l'absence des Chênes.** L'habitat est susceptible d'abriter une espèce de flore protégée : le Muguet (*Convallaria majallis*, protégée Gironde et déterminante ZNIEFF).
- Roncier (F3.131 |) : Fourré épineux monospécifique dominé par la ronce commune, cet habitat ne présente pas d'enjeu écologique spécifique à la flore. Sur l'ensemble, cet habitat est situé à l'ouest en bordure d'une aulnaie marécageuse.

Description :

- Aulnaie riveraine (44.3 | 91E0-) : Situé au centre de l'ensemble et en bon état de conservation, au bord du ruisseau de l'Eau-Blanche, cette formation arborée humide est dominée par l'Aulne glutineux et le Frêne élevé. L'habitat (d'intérêt communautaire et prioritaire) s'exprime sur des sols engorgés une partie de l'année mais bien drainés en été. La strate herbacée est dominée par les espèces de mégaphorbiaies (Reine des prés, Liseron des haies...). L'habitat présente une haute valeur patrimoniale et est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde) des espèces floristiques patrimoniale comme la Laiche aigue ou la Laiche vésiculeuse (*Carex acuta et Carex vesicaria*, Déterminantes ZNIEFF). L'état de conservation est jugé bon. Une des aulnaies riveraines du centre de l'ensemble abrite une station de Nivéole d'été (*Leucojun aestivum*, NT France, NT Aquitaine, protégée France et déterminante ZNIEFF).
- Fourré hygrophile (F3.11) : Formation arbustive des sols mésohygrophiles à hygrophiles, ces fourrés sont dominés par les Saules (Saule roux et Saule cendré), la Viorne obier et la Bourdaine. Sur l'ensemble, cet habitat s'observe en bordure d'une grande roselière, au nord ainsi qu'en bordure de Chênaie-Frênaies riveraines, à l'est. **L'état de conservation est jugé bon.** Un des fourrés du centre de l'ensemble abrite une station d'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotundifolia*, NT Aquitaine et déterminante ZNIEFF).
- Hélophytaie à Iris pseudoacorus (C3.24B) : Formation humide paucispécifique dominé par l'Iris faux açore, cet habitat s'observe en mosaïque dans des fourrés hygrophiles à l'est de l'ensemble. L'état de conservation est bon et l'habitat est susceptible d'abriter des espèces protégées comme la Glycérie élevée (protégée Gironde).
- Ourlet nitrophile héliophile (E5.43) : Formation végétale herbacée peu à moyennement élevée, l'habitat est dominé par les espèces nitrophiles comme le Gaillet croisette, le Sureau yèble... Sur l'ensemble, l'habitat est observé au nord-est, en contact avec une roselière, **en moyen état de conservation au regard de la dominance d'espèce extrêmement nitrophile comme l'Ortie.** L'habitat ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Mare permanente (C1.2) : Cet habitat aquatique présente une colonne d'eau (même fortement réduite) toute l'année. Plusieurs mares sont réparties sur l'ensemble, à l'est comme à observées au centre de l'ensemble, en bon état de conservation. L'habitat est susceptible d'abriter des espèces aquatiques patrimoniales comme la Lentille d'eau à trois lobes (*Lemna triscula*, VU Aquitaine et déterminante ZNIEFF), la Wolffie sans racines (*Wolffia arrhiza*, VU Aquitaine e déterminante ZNIEFF) ou encore l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*, NT Aquitaine, protégée Aquitaine et déterminante ZNIEFF).
- Herbier à Callitriche (C1.3412 | 3150) : Herbier aquatique submergé des eaux calmes, l'habitat s'exprime dans des eaux peu profondes, acides à acidiclinales et oligotrophes. Il peut supporter une brève exondation estivale en ambiance humide. Il s'observe dans les mares du centre de l'ensemble, en bon état de conservation. **L'habitat est considéré d'intérêt communautaire.**
- Haie (FA) : Localisé principalement à l'ouest de l'ensemble, cet habitat linéaire est **situé principalement en mosaïque avec des ronciers.** Il présente une strate arborée composée d'espèces indigènes et une strate arbustive plus ou moins dense. Sur cette zone, l'habitat est en bon état de conservation et mais ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Végétation herbacée anthropique (E5.1) : Cet habitat correspond à des **pelouses anthropiques surpiétinées.** L'habitat s'observe sur une surface très réduite, à l'ouest et est lié aux habitations. Il ne présente aucun enjeu écologique.

Description :

- Zone rudérale (E5.13) : Formation anthropique végétalisée ou non, **la zone rudérale de l'ensemble est observée au nord-ouest et liées à des de passage de promeneurs**. L'état de conservation n'a pas été évalué et l'habitat ne présente pas d'intérêt en termes de flore patrimoniale.

La surface des habitats suivants ne sera pas prise en compte pour de la compensation au vue de leur intérêt écologique fort, de leur bonne conservation et de la forte présence d'espèces protégées et patrimoniales :

- Magnocariçaie
- Roselière
- Aulnaie riveraine
- Fourré hygrophile
- Hélophytaie à Iris pseudoacorus
- Mare permanente
- Herbier à Callitriche

Photos des parcelles



Aulnaie marécageuse



Magnocaricaie



Roselière



Etang mésotrophe



Chênaie-Frénaie riveraine



Roncier

Photos des parcelles



Aulnaie riveraine



Fourré hygrophile



Hélophytaie à *Iris pseudoacorus*



Ourlet nitrophile héliophile



Mare permanente



Herbier à *Callitriche*

Intérêt actuel des parcelles pour les espèces visées par la compensation

Cet ensemble présente des intérêts pour les groupes et espèces suivants :

- Insectes : Des indices de Grand Capricorne ont été observés sur au moins un vieux Chêne.
- Amphibiens : aucun site de reproduction pour les amphibiens n'a été relevé.
- Reptiles : Les milieux aquatiques / humides semblent favorables pour la Cistude d'Europe où un individu a été observé ainsi que pour la Couleuvre vipérine. De plus, les milieux boisés frais et humides sont potentiellement favorables pour la Couleuvre d'Esculape.
- Oiseaux : Les milieux forestiers hydrophiles sont favorables pour le cortège des oiseaux aquatiques, notamment pour l'alimentation des Ardéidés dont le Bihoreau gris qui a été observé dans les boisements des milieux aquatiques. Les boisements semblent favorables pour le Pic épeichette ainsi que pour la nidification des rapaces dont le Milan noir, espèce pour laquelle un individu a été observé au nid.
- Mammifères : La Loutre d'Europe est présente dans les milieux aquatiques (épreintes observées en bordure).

Calcul de la surface de compensation disponible

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33080000AE0020	Pas de réponse			2,470	
33080000AE0004	Propriétaire OK			2,834	
33080000AE0005	Réponse en cours			1,642	
33080000AE0019	Pas de réponse			1,324	
33080000AE0006	Pas de réponse			0,222	
33080000AE0024	Propriétaire OK			1,087	
33080000BD0054	SNCF			0,581	
33550000AX0053	Réponse en cours			0,225	
33080000BD0051	SNCF			0,731	
33550000BN0046	Propriétaire OK	0,099		0,512	0,284
33550000BN0019	Propriétaire OK			0,726	
33550000AX0059	SNCF	0,273			
33080000AE0027	Pas de réponse			0,723	
33080000AE0003	Propriétaire OK			0,668	
33550000BN0041	Propriétaire OK			0,067	0,586
33080000AE0017	Pas de réponse			0,478	
33550000BN0020	Propriétaire OK			0,411	
33550000AX0058	Propriétaire OK			0,116	
33550000BN0044	Propriétaire OK			0,161	0,304

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33080000AE0023	Pas de réponse			0,456	
33550000BN0018	SNCF			0,333	
33550000BN0095	Pas de réponse				
33080000AE0001	Propriétaire OK			0,147	
33080000AE0002	Réponse en cours			0,129	
33080000AE0026	SNCF				
33550000AX0057	SNCF			0,018	
33080000AE0022	Pas de réponse			0,011	
Total		0,372	0	16,072	1,174
Total avec propriétaire OK		0,372	0	8,392	1,174

Grands principes de gestion

Préalable nécessaire	Conventionnement ou acquisition foncière pour sécurisation de la démarche de compensation
Topologie des travaux	<p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Suppression des drains dans les prairies et culture (si existant) ; ● Mise en place (par semis) d'un couvert végétal prairial adapté (graines d'essences locales) ; ● Suppression des ronceraies et ortie en milieu humide ● Suppression des espèces exotiques envahissantes notamment au niveau des étangs ● Plantations de haies (autour des prairies et culture) <p>Amélioration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Limiter le chargement annuel moyen en UGB à 0,6 à 1UGB/ha/an ; ● Aucun intrant dans les parcelles. <p>Entretien et conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maintien des bosquets et haies existantes ; ● Dégager les recrûs de Frênes pour améliorer leur développement ● Fauche annuelle avec export ou pâturage ovins sur les parcelles réouvertes.

Ensemble 5

Observation de la faune protégée sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux Mise à jour du diagnostic environnemental



Légende

Insectes

- ◆ Grand Capricorne

Reptiles

- ▲ Cistude d'Europe

Reptiles

- ▲ Cistude d'Europe

Oiseaux

- Pic épeichette
- Bihoreau gris
- Bouscarle de Cetti
- Chevalier guignette
- Foulque macroule
- Gallinule poule-d'eau
- Grand Cormoran
- Héron cendré
- Martin-pêcheur d'Europe
- Milan noir
- Petit Gravelot
- Sarcelle d'hiver

Mammifères

- ★ Loutre d'Europe

Habitats d'espèces

- Milieux ouverts humides offrant des habitats de reproduction pour les amphibiens, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et Odonates (Agrion de mercure)
- Milieux boisés humides offrant des habitats de reproduction pour le triton marbré, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et insectes saproxylophages
- Milieux boisés offrant des habitats de vie de mammifères, reptiles et d'oiseaux, habitats d'hivernage d'amphibiens, habitats d'insectes saproxylophages)
- Milieux ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux et d'insectes (Damier de la Succise)
- Milieux semi-ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens
- Milieux aquatiques offrant des habitats de vie des mammifères semi-aquatiques

6 Ensemble n°6

Présentation générale

Commune	Nombre de parcelles expertisées	Surface expertisée (ha)	Distance au tronçon
Bègles (33039)	1	2,784	1 km

Liste des parcelles expertisées

Commune	id	Section	Numéro	Propriétaire	Surface expertisée (ha)
33039	33039000BL0023	BL	23	BORDEAUX METROPOLE	0,2,784

Ensemble 6

Habitats naturels prédiagnostic écologique sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires
au Sud de Bordeaux Mise à
jour du diagnostic
environnemental

 Aire d'étude rapprochée

Habitats naturels

-  Cours d'eau (C2.3)
-  Haie (FA)
-  Haie x Roselière (FA x C3.26)
-  Roselière (C3.26)
-  Végétation herbacée anthropique (E5.1)
-  Zone industrielle (J1.4)



Description :

Cet ensemble comprenant 1 parcelle est occupé par 5 types d'habitats différents (globalement par surface, dans un ordre décroissant):

- **Végétation herbacée anthropique (E5.1)** : Cet habitat correspond à des pelouses anthropiques **surpiétinées**. L'habitat s'observe sur une surface importante sur tout l'ensemble et est lié aux zones industrielles. Il ne présente **aucun enjeu écologique**.
- Zone industrielle (J1.4) : Il s'agit de surfaces anthropiques industrielles ne présentant **pas d'espèces végétales ni d'enjeu lié à la flore**.
- Roselière (C3.26) : Formation végétale humide et haute caractérisée par des espèces hygrophiles à port de roseau, cet habitat se développe en bord de plans d'eau, cours d'eau ou au cœur de boisement humides ou marécageux. Sur l'ensemble, l'habitat s'observe à l'est en bordure de cours d'eau, dans un bon état de conservation. La diversité floristique y est souvent faible mais l'habitat est susceptible d'abriter des espèces de mégaphorbiaies patrimoniale.
- Haie (FA) : Localisé sur tout l'ensemble, cet habitat linéaire se présente **sous une forme dégradée en simple alignement d'arbres**. Sur cette zone, l'habitat présente plusieurs états de conservation (bon à mauvais) et ne présente pas d'enjeu particulier en termes de flore.
- Cours d'eau (C2.3) : L'Estey de Franc traverse l'ensemble de part en part en direction est-ouest. Il n'abrite pas d'herbiers aquatiques et ne **présente pas d'enjeu en termes de flore**.

Photos des parcelles



Végétation herbacée anthropique



Haie et roselière

Intérêt actuel des parcelles pour les espèces visées par la compensation

- Cet ensemble situé en zone urbanisé est très enclavé et contient des habitats en berge assez dégradés. Le cours d'eau constitue néanmoins un corridor de déplacement pour la faune aquatique.

Calcul de la surface de compensation disponible

Parcelle	Acceptation	Surface (en Ha)			
		milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
33039000BL0023	Bordeaux Métropole	1,314			0,465
Total		1,314	0	0	0,465
Total avec propriétaire OK		1,314	0	0	0,465

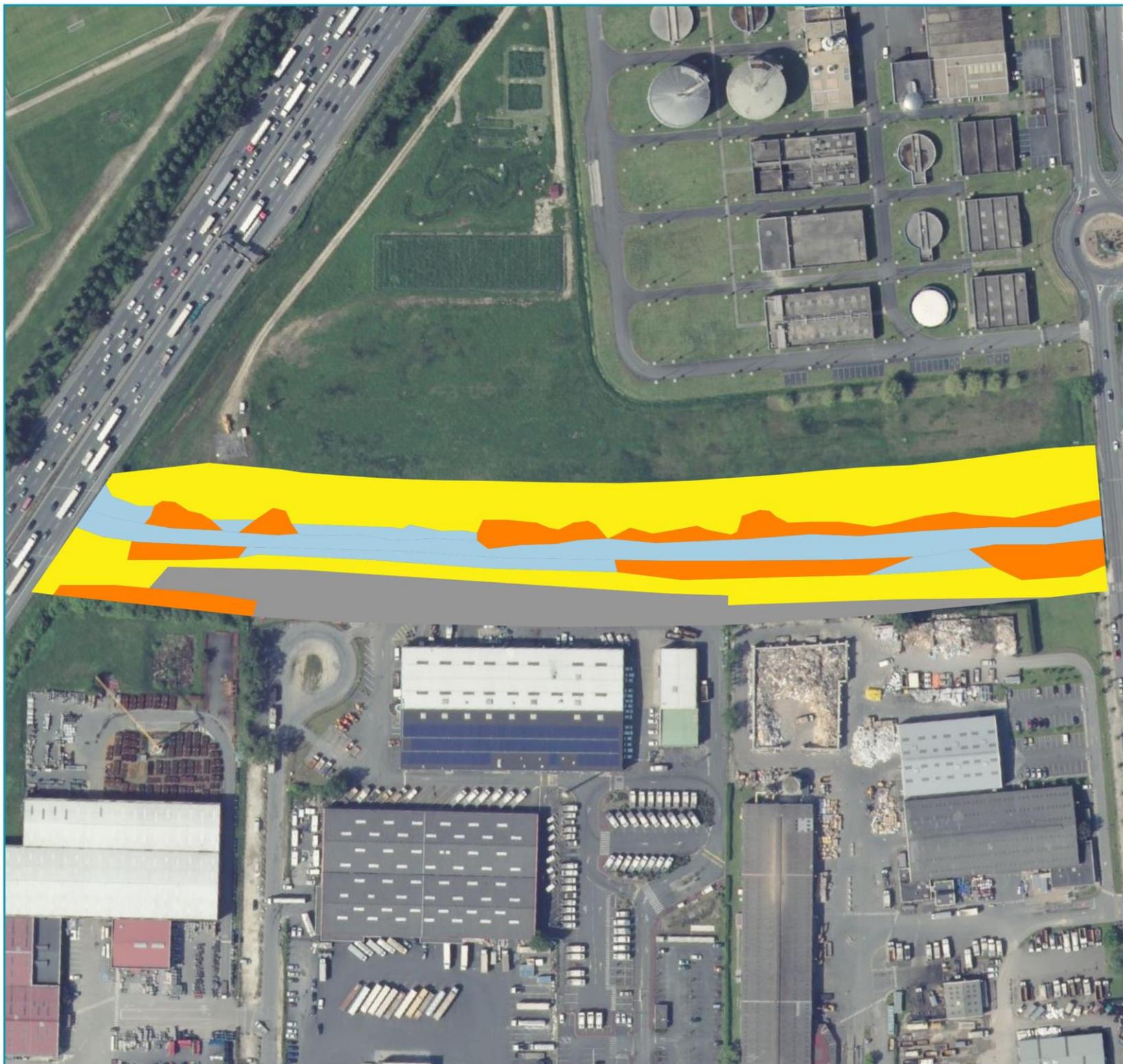
Grands principes de gestion

Préalable nécessaire	Conventionnement ou acquisition foncière pour sécurisation de la démarche de compensation
Topologie des travaux	<p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des drains dans les prairies et cultures ; • Décompactage des prairies pâturées ; • Mise en place (par semis) d'un couvert végétal prairial adapté (graines d'essences locales) ; • Suppression des espèces exotiques envahissantes autour du cours d'eau • Plantations de haies et amélioration de la ripisylve <p>Amélioration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fauche tardive et éloignée du cours d'eau <p>Entretien et conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des bosquets et haies existantes ; • Fauche annuelle avec export ou pâturage ovins sur les parcelles réouvertes.

Ensemble 6

Observation de la faune protégée sur les parcelles de compensation

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux Mise à jour du diagnostic environnemental



0 25 50 m

Légende

Habitats d'espèces

-  Milieux ouverts humides offrant des habitats de reproduction pour les amphibiens, de vie pour les reptiles, mammifères semi-aquatiques, oiseaux et Odonates (Agrion de mercure)
-  Milieux ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux et d'insectes (Damier de la Succise)
-  Milieux semi-ouverts offrant des habitats de vie d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens
-  Milieux urbains

7 Bilan de la surface disponible pour compensation

Ensembles	Surface (en Ha)			
	milieu ouvert	milieu boisé	milieu humide	milieu semi ouvert
Total (propriétaire OK)	25	4,011	16	6
Total (toutes parcelles sauf refus)	62,328	6,339	31,217	11,4



Siège social :
22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr